

Performance et gouvernance de l'entreprise

Déclaration du groupe de la CFDT

Débattre de la gouvernance dans l'entreprise, c'est évoquer des lieux (conseil d'administration, comité de direction, institutions représentatives du personnel et autres...) et des acteurs, ceux et celles qui devraient être associés à l'information et aux décisions stratégiques de l'entreprise.

Pour la CFDT, les lieux de gouvernance doivent être de véritables instances de confrontation où sont débattus les intérêts de tous et pas seulement ceux d'une des parties prenantes. Quand le seul intérêt financier à court terme est privilégié, c'est l'avenir même de l'entreprise qui est en jeu. Le débat doit permettre d'associer :

- la nécessité de l'investissement pour l'avenir de l'entreprise ;
- les intérêts des salariés qui apportent leur travail quotidien et souvent, aussi, un engagement personnel important ;
- la responsabilité sociale de l'entreprise dans son environnement ;
- l'intérêt des apporteurs de capital.

Une véritable confrontation nécessite, à tous les niveaux, la transparence des informations qui sont données, pour que chacun exerce ses responsabilités en connaissance de cause et puisse les assumer.

La CFDT est convaincue que la performance des entreprises est liée à son mode de gouvernance. Les acteurs ne peuvent être uniquement les dirigeants et les apporteurs de capitaux. Les erreurs stratégiques sont souvent le fait de décisions prises en cercle restreint, qui ignorent les points de vue des autres parties prenantes.

La participation des salariés à l'élaboration des modes d'organisation du travail, à l'orientation de la stratégie à long terme et à la gouvernance, est un facteur essentiel de compétitivité. Cette conviction a été confirmée par la plupart des personnes auditionnées. Dans ce cadre, la formation des parties prenantes, pour qu'elles soient en capacité de devenir de véritables acteurs de la gouvernance, est essentielle et l'avis porte cette préoccupation. Si les acteurs présents au quotidien dans l'entreprise doivent être les premiers concernés, associer les parties prenantes externes : sous-traitants, clients, fournisseurs, acteurs territoriaux, est un atout supplémentaire à la performance de l'entreprise.

Ouvrir les lieux de gouvernance à tous les acteurs concernés par le devenir de l'entreprise contribue à instaurer une confiance durable entre les salariés, la direction, les apporteurs de capitaux et l'environnement. Un tel mode de gouvernance encourage l'innovation dans le travail, la production et les pratiques managériales et crée les conditions d'une vision stratégique partagée, gage de performance et de compétitivité de l'entreprise. Si cette orientation se décline de façon différente dans les grandes entreprises ou dans une PME, voire une TPE, cette philosophie de la participation des acteurs reste un gage de réussite. Les différentes propositions de l'avis vont dans ce sens et la CFDT s'en réjouit.

Aujourd'hui, la stabilité du capital et sa maîtrise sur le long terme est essentielle et l'actionnariat salarié peut y contribuer mais il ne peut être le seul levier de la participation. En revanche, la représentation des salariés au conseil d'administration, préconisée par le rapport Gallois et par l'accord national interprofessionnel de janvier, reprise récemment dans la loi, est une avancée significative vers une gouvernance partagée. Les représentants des salariés au conseil d'administration, en dehors des entreprises du CAC 40, ne sont que 3 % des administrateurs.

À l'instar du rapport Gallois, pour peser efficacement, la CFDT est favorable à une augmentation de leur nombre. Si l'avis n'est pas aussi ambitieux, ses préconisations vont en ce sens.

La CFDT regrette que la question de la rémunération des dirigeants n'ait pas été abordée.

Pour autant, la CFDT considère que cet avis ouvre des perspectives pour repenser l'entreprise et sa gestion, l'association des salariés et de toutes les parties prenantes à la gouvernance et créer les conditions sociales de la performance et de la compétitivité des entreprises pour sortir des crises actuelles.

La CFDT a voté l'avis.